

Libellé	Montant
FORFAIT DEPLACEMENTS - Forfait pour 2 déplacements Niort / Les Sables d'Olonne	180,00 €

Règlement	Chèque ou virement à réception de la facture	<b>Total</b>	<b>2 405,00 €</b>
Echéance(s)			
Bon pour accord			
Date et signature			
17 AOUT 2022		Bon Pour Accord Philippe COMTE	

Des factures d'acomptes vous seront adressées, pour règlement partiel, à l'issue de chacune des étapes du projet.

TVA non applicable art. 293 B du CGI.

Assurances Décennale et RC professionnelle souscrite auprès d'AXA France IARD SA représenté par l'EURL DEBIAIS CHRISTELLE, agent général d'assurances à CELLES SUR BELLE.  
Siège social AXA : 313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX. Contrat n°10956146804. Couverture géographique en France métropolitaine.